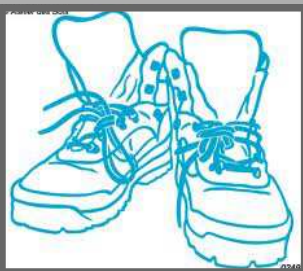


# Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 21

MAI 2014



*Si tu n'arrives pas à penser, marche  
Si tu penses trop, marche  
Si tu penses mal, marche encore.*  
Jean Giono

## L'international à la Fédé

*Les Parcs naturels régionaux  
et la coopération européenne  
et internationale*

Il pourrait paraître paradoxal de prime abord d'associer Parc naturel régional et International : le Parc évoque un univers, ouvert certes, mais centré sur un territoire, alors que l'international suggère, au contraire, une ouverture sur la planète entière.

Cependant, la coopération internationale est bien l'un des sept pôles d'activité de la Fédération Nationale des PNR.

Des actions de coopération :

Elles se caractérisent par un foisonnement d'actions, de dimensions et portées très diverses qui semblent à première vue difficile à ordonner.

Ce sont principalement :

- \* Des demandes ponctuelles adressées à la fédération par des délégations venues s'informer sur nos savoir-faire.
- \* La participation au congrès mondial des parcs (qui se tient tous les dix ans, et cette année à Sidney)
- \* La participation à des organisations internationales, telles qu'Europark
- \* Des actions plus structurées, d'une certaine ampleur, demandant un engagement fort de l'un ou l'autre de nos Parcs, dont par exemple :
  - Diagnostic de territoire, demandé par le Brésil à notre Parc voisin Scarpe-Escaut
  - Charte de développement durable et création d'un Parc, demandé

par le Liban au PNR du Verdon - Création d'une aire protégée, demandée par l'Uruguay au PNR de la Camargue.

Une commission

« Europe et Internationale » :

C'est pourquoi il existe à la Fédération une commission dite « Europe et Internationale ».

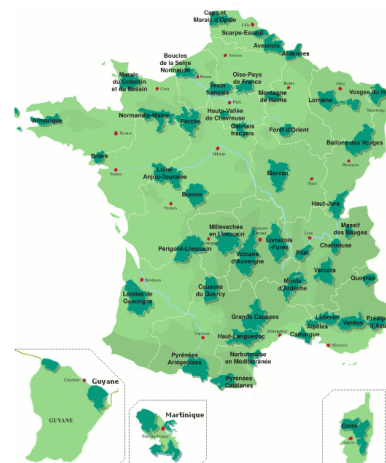
Elle est actuellement présidée par Dominique Levêque, Président du Parc de la Montagne de Reims.

En font partie, outre des représentants des Parc (Élus, Directeurs, Techniciens), des représentants des Régions, et un certain nombre de partenaires « nationaux ». Nous citerons tout particulièrement les représentants du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Association Française de Développement (AFD), des Parcs Nationaux, etc...

Et, à l'instar des commissions de notre propre Parc, il s'y ajoute un représentant de la Confédération des Amis des Parcs. C'est le Président des Amis du parc des Ardennes, Stanislas Wiatr, qui assure cette représentation.

Cette commission se réunit à peu près deux fois l'an (dernières réunions les 11 septembre 2013 et 3 avril 2014).

Il s'y fait un travail de grande qualité, dans une ambiance de construction collective que l'on se plaît à retrouver d'une fois à l'autre. La diversité autant que la complémentarité des compétences et l'engagement des participants y sont certainement pour beaucoup.



Une stratégie de coopération :

Pour répondre à la diversité et à l'ampleur de cette demande, pour rationaliser et optimiser les soutiens financiers provenant actuellement essentiellement du ministère des Affaires Étrangères, ainsi que de l'Association Française de Développement (AFD), pour élargir les partenariats, la Fédération des Parcs a élaboré une stratégie de coopération européenne et internationale.

Les deux dernières réunions de la commission ont été consacrées à la préparation du document final, ainsi qu'aux modalités de son lancement et de sa diffusion.

Cette stratégie se fonde sur le constat que les pays hors Europe ont une propension naturelle à se tourner vers la France pour voir ce qui s'y fait.

Rappelons en effet que la France est certainement l'un des pays les plus avancés dans la mise en œuvre d'un modèle de protection de l'environnement qui s'appuie sur l'action voulue et concertée des habitants d'un territoire, dans une optique de développement durable (c'est toute la philosophie de nos Parcs naturels régionaux !)

.../...

### AGENDA DES AMIS

Bureau des Amis	12
Préparation Fête du Parc	13
ADL Bièvre et Vresse sur Semois	17 et 18
Préparation Fête du Parc	27
Festival Contrebande à Revin	28 et 29





.../...

Les pays étrangers y voient là une intéressante alternative au modèle anglo-saxon qui met en avant essentiellement la préservation des espaces naturels au sens strict.

#### Pourquoi une stratégie ?

En plus d'une contribution au « rayonnement de la France à l'étranger » (idée pas si ringarde que cela !), les retours d'expériences nous

sont toujours extrêmement profitables.

Et puis, cette ouverture sur le monde est très certainement le meilleur antidote au repli sur soi, cette tendance naturelle exacerbée à l'heure actuelle par toutes ces difficultés de toute sorte qui nous assaillent.

#### Et pour nous, Amis du Parc naturel régional des Ardennes ?

Les Amis ont décidé, dès

la création de l'Association, de s'engager à l'international par le biais de la coopération transfrontalière.

Dans un prochain bulletin, nous ferons le point sur l'état d'avancement de nos réalisations en ce domaine, ainsi que sur les partenariats en voie de réalisations.

Stanislas Wiatr  
stanislas.wiatr@orange.fr

Pour la marche,  
le plus beau  
chapeau du  
monde ne vaut  
pas une bonne  
paire de  
chaussures.  
(Pierre Dac)

## Rendez vous du Parc

### Samedi 24 mai à Givet - **Plantes médicinales sur la Réserve de Givet**

Arpentez les sentiers de la Réserve Naturelle de la Pointe de Givet à la découverte des fleurs et des plantes sauvages. Certaines méconnues, d'autres plus communes, mais toutes pleines de vertus...médicinales.

de 14h à 17h, tout public. Réservation au 03 24 30 06 20

*Sortie animée par le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne, la Société d'histoire naturelle des Ardennes, Plantes et Savoirs en Ardennes et Nature et Avenir.*

### Samedi 24 mai à Monthermé - **Histoire d'un hameau disparu**

Escapade au fil de la Semoy à la recherche d'un hameau disparu, celui de Phades. Regard sur ses habitants et son industrie d'autrefois.

de 14h à 17h, balade commentée +/- 7 km, tout public Réservation au 03 24 42 90 57

*Sortie animée par les Joyeux Godillots de la Lyre*

### Samedi 31 mai à Monthermé - **Randonnée (Fange de l'Abîme, Vieux moulins)**

Balade commentée +/- 8 km, tout public

Renseignements au 03 24 54 46 73

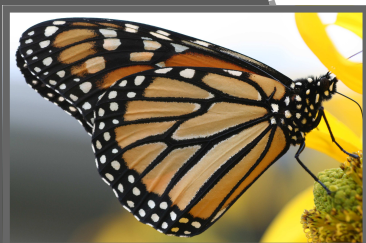
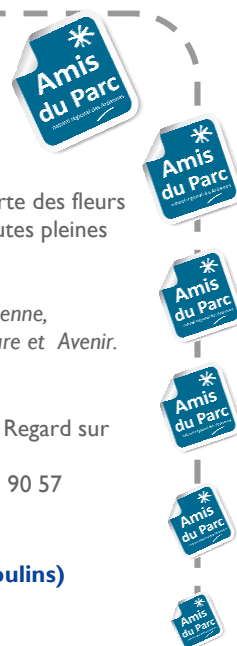
*Sortie animée par les Joyeux Godillots de la Lyre*

### Samedi 31 mai à Rouvroy sur Audry - **En bordure du Val de Sormonne**

Regard sur un paysage grandiose : l'histoire de sa formation, les métamorphoses engendrées par les grands travaux d'infrastructure du territoire, puis retour dans le passé des guerres de religion avec l'église et les maisons fortes de Rémyilly-les-Pothées.

de 14h à 17h, tout public, balade commentée +/- 6 km Réservation au 03 24 42 90 57

*Sortie animée par Stanislas Wiatr*



## 2 journées à la rencontre de ses voisins

### Les 17 et 18 mai à Bièvre & Vresse sur Semois en Belgique.

75 activités : Artistes, artisans commerçants, collectionneurs, musiciens, passionnés, amateurs, professionnels, etc. 2 jours à la rencontre de ses voisins.

Visites, dégustations, démonstrations, promenades, échanges de connaissances, partages de passions, rencontres...

**Un moment convivial et amical dans nos communes !**

Un week-end festif et attractif destiné à communiquer notre chaleur de vivre en Wallonie et à découvrir des beautés cachées.

[www.walloniebienvenue.com](http://www.walloniebienvenue.com)

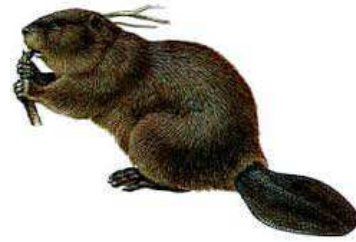
# Le castor a bon dos (suite)

Après l'impact du castor sur la Semoy abordé précédemment, examinons sa présence sur la Meuse. Côté voie verte la situation diffère de celle de la rive opposée. En effet cette rive est fréquemment laissée à l'abandon. De ce fait des situations similaires aux rives de Semoy s'y rencontrent. Encore faut-il distinguer les boucles de la Meuse non navigables telles qu'à Revin, Charleville-Mézières, Warcq, etc.

du fleuve navigable, bref des situations multiples dont nous ne retiendrons que quelques exemples.

D'une manière générale on y trouve des arbres très développés, la richesse du sol des rives en étant la raison. L'abandon des terrains jouxtant le fleuve date de plusieurs dizaines d'années. L'arrivée dans les ouvrages tels qu'écluses et barrages, d'arbres entiers ou de branches dépend en partie

de la puissance des crues. Aucune raison que cette situation s'arrête d'elle-même bien au contraire, les arbres à croissance rapide (saules, aulnes) continuent leur développement. Castor ou pas il faudra bien examiner le problème.



Sur cette photo, dans la boucle non navigable à Mézières, le service des espaces verts a tenté de protéger les arbres des castors en les badigeonnant de chaux mélangée à du sable.



C'est quelquefois efficace et cela évite la pose comme ici à Charleville-Mézières de grillage de protection.



Mais ne doit-on pas s'interroger sur le devenir à très court ou plus long terme de certains de ceux-ci situés très près de l'eau. À l'évidence même en étant situé sur une boucle non navigable ils risquent fort avec ou sans le castor de se retrouver tôt ou tard dans le lit du fleuve le comblant un peu plus, au risque ensuite d'endommager les ouvrages. Même situation sur cette photo prise en aval du barrage St Nicolas à Revin : au premier plan un arbre en péril à cause des crues et au second plan un autre coupé par un castor dont les rejets vont former buisson, le système racinaire préservé fortifie la rive.

Voilà donc une situation à laquelle les ardennais n'ont jamais été confrontés et qu'il est inutile de faire endosser à un bouc émissaire en l'occurrence le castor.

D'autre part ne faut-il pas s'interroger parfois côté voie verte sur l'implantation sur 600 m d'une soixantaine d'arbres à moins de trois mètres du fleuve quand la hauteur de la berge y est inférieure à un mètre, dans une ligne droite où la Meuse en crue développe toute sa puissance ? Le castor en a coupé plus d'un, faut-il les préserver ?



Comme on le voit le castor pose question, mais ne nous aide-t-il pas à nous poser les bonnes questions ?

Pour rappel, jusque dans les années soixante la quasi-totalité des îles de la Meuse était pâturée par moutons et chèvres, seuls quelques buissons y étaient tolérés.

Bien d'autres aspects de la présence du castor mériteraient d'être abordés telle la confusion avec le ragondin et dans une moindre mesure le rat musqué qui creusent de nombreuses galeries qui lui sont injustement attribuées.

Jean Pol Bois  
Société d'histoire naturelle  
des Ardennes



# Les poux de la sorcière

Autrefois, à Omont, s'arrêtait à l'entrée du village une vieille mendiante : elle s'asseyait sur une pierre et peignait sa chevelure d'où les poux tombaient par milliers. Cette affreuse mégère transmet un jour par sortilège, à un jeune homme d'Omont, cette vermine qui grouillait sur elle, et malgré qu'il employa tous les remèdes connus et inconnus, matériels et spirituels, il ne put jamais se débarrasser de cette nuée de bêtes qui pullulaient dans ses cheveux.

Or, un matin que le pauvre affligé bêchait mélancoliquement son

jardin, voilà que passe près de lui la sorcière.

« Hélas ! Brave femme, lui dit la mère du jeune homme qui ne la connaissait pas, voyez donc le malheur arrivé à mon fils ; il ne peut se débarrasser de ses poux. »

La sorcière se contenta de ricaner, mais par mégarde toucha, de la main, l'épaule de sa victime. Aussitôt tous les poux revinrent sur elle, et ils y crûrent tellement qu'ils dévorèrent la sorcière dont il ne resta bientôt plus que les os.

*Christine Dupont  
d'après Albert Meyrac*

## Marchés de Pays

Vendredi 9 mai  
15h 20h  
à Maubert Fontaine

Vendredi 30 mai  
15h 20h  
à Renvez



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information  
sur notre site : [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

### Appel à cotisation 2014

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N° SIRET : .....

#### Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de ..... €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour règlement par virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPAFRPP513

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES - [amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com) - [www.amisparcardennes.org](http://www.amisparcardennes.org)

Les chèques sont à envoyer à :

Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières

Et toi, tu fais le pont ?

